



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

IGÉSR

INSPECTION GÉNÉRALE  
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT  
ET DE LA RECHERCHE

# L'ORIENTATION SCOLAIRE, UN ANALYSEUR DES INÉGALITÉS SOCIALES DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION : QUEL ACCOMPAGNEMENT PROPOSER AUX ÉLÈVES ET AUX ÉTUDIANTS AUJOURD'HUI ?

*AZIZ JELLAB, IGESR, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS ASSOCIÉ À L'INHEA (UNIVERSITÉ PARIS  
LUMIÈRES)*

# Introduction

- Le système éducatif est confronté à de nombreux défis qui dépassent la seule transmission des savoirs et leur appropriation.
- Il est confronté à l'émergence de nouvelles vulnérabilités (fragilité des élèves, doutes chez les professionnels de l'enseignement et de l'éducation, des parents qui éprouvent des difficultés quant à l'exercice de l'autorité, à la compréhension des attentes de l'école...).
- Il doit faire face à une accélération des changements affectant différentes sphères de la vie quotidienne et engendrant des incertitudes : le numérique, la mondialisation, la société de l'information (et désinformation), l'instabilité du marché du travail, les conflits intergénérationnels mais aussi « interculturels »...

- Comment l'école comme institution peut-elle faire face aux nouveaux défis à relever ?
- Quelle orientation peut-on envisager quand l'aide à l'élaboration du projet de chacun se heurte aux déterminismes et aux contraintes liées à la gestion des flux ?
- Quelles conséquences peut-on entrevoir, dès lors que l'égalité des chances et l'équité, toute comme l'orientation, dépendent partiellement du contexte de scolarisation, de l'établissement scolaire et ses environnements ?
- Quelles pistes d'action envisager pour promouvoir des parcours scolaires réussis, au service d'une société plus solidaire ?

# 1. L'école face à de nouveaux défis

- Le système éducatif a été confronté à différentes massifications qui ont déstabilisé son fonctionnement et conduit à la création de nouvelles filières, de nouveaux dispositifs mais aussi de nouvelles problématiques (décrochage, violence, inégalités des parcours...).
- Dans un système éducatif massifié et hiérarchisé, l'orientation fonctionne comme une machine produisant une « distillation fractionnée » (et avec elle, des déceptions, du ressentiment, une forte critique sociale...).
- Les défis auxquels l'école est confrontée illustrent les attentes sociales et politiques à son égard (comme en témoignent les débats relatifs aux contenus d'enseignement et aux différentes « éducation à... »).

- Comment penser l'école au miroir de la société française et de ses mutations ?
- Cette question suppose de ne pas séparer la question scolaire de la question sociale, de penser consubstantiellement la place de l'école et des politiques engagées par l'Etat et l'action publique.
- En tant que bien public, l'école est censée être gouvernée de manière à répondre à l'intérêt général, un intérêt fortement identifié à la nation et à l'universel.
- Cela exige des arbitrages politiques bien au fait de la réalité sociale, dans une société marquée par l'emprise envahissante des intérêts individuels, comme l'attestent les stratégies de contournement de la carte scolaire (Van Zanten, 2009).

- Le déclassement dans une société fragmentée
- Nombreuses sont les enquêtes mettant en évidence la crise économique et sociale que traverse la France et dont l'une des conséquences les plus emblématiques est celle du déclassement (Peugny, 2009). Le déclassement n'est pas seulement une réalité objective.
- Les difficultés des banlieues masquent celles de la *France périphérique*, celle qui échappe à la zone d'influence des 25 plus grandes villes de France (Guilluy).
- S'y concentrent des taux de chômage élevés, des emplois précaires dominants et des catégories sociales aux statuts et aux conditions de vie fragiles.

- **Crise économique, pauvreté et inégalités territoriales**

- L'observatoire des inégalités rapporte que « deux millions de personnes vivent aujourd'hui en France avec au maximum 651 euros par mois (22 euros par jour) pour une personne seule au seuil de 40 % du niveau de vie médian, soit en situation de grande pauvreté, selon l'Insee. Pour ces personnes, il est quasiment impossible notamment de se loger sans compter sur l'aide d'autrui, de parents ou d'amis.
- On compte en France près de 700000 personnes ne disposant pas de domicile personnel, obligées le plus souvent de vivre dans des lieux précaires, des institutions d'aide et dans un hébergement provisoire.

- Ségrégation urbaine et marginalisation du marché du travail génèrent une société schématiquement duale, dans laquelle la nostalgie des temps révolus se représente « l'exploitation » comme un moindre mal par rapport à l'exclusion (travaux d'Alain Touraine).
- Eric Maurin avançait il y a plus de 15 ans : « Le débat démocratique a certainement avancé ces dernières années puisque le terme de “ghetto” ou de “ségrégation” n’y sont plus tabous [...] il va falloir accepter l'idée que les mécanismes de la ségrégation traversent toute la société et non seulement ses franges »(*Le Monde*, 20 mars 2005).
- Ce constat n'est cependant pas nouveau. René Lenoir avait déjà souligné, en 1974, comment l'exclusion touchait de plus en plus de Français et que nulle catégorie sociale n'en était protégée, même si les risques restent inégalement répartis.

- Les lois de décentralisation ont ouvert de nouvelles perspectives pour penser les territoires éducatifs. L'Etat y apparaît comme « régulateur » après avoir été « éducateur » puis « développeur » (Charlot, 1994).
- Le « local » émerge mais avec lui, la diversité des situations qui viennent en quelque sorte perturber la vision normative et descendante d'un Etat centralisé. S'agissant des projets et initiatives locales, faut-il parler de conformité ou de compatibilité avec les orientations nationales ?
- C'est aussi dans ce contexte institutionnel que les EPLE ont acquis progressivement une autonomie, ce qui invite à considérer que l'égalité des chances se joue aussi à cette échelle (Derouet, 1992; Jellab, 2016).

- La mobilité sociale ascendante a ralenti en France.
- Elle interpelle directement l'organisation du système éducatif, l'orientation scolaire et les liens étroits entre qualification et modalités d'accès au marché du travail.
- Il faut six générations pour que les enfants nés dans une famille aux revenus très faibles atteignent le revenu moyen. 35% des hommes dont le père a de faibles revenus d'activité ont eux-mêmes de faibles revenus. *A contrario*, 40% des personnes dont le père dispose de hauts revenus ont des revenus élevés (OCDE, 2018).
- Les pays qui connaissent davantage de mobilité sociale sont aussi ceux dans lesquels le poids de l'origine sociale sur la réussite scolaire est moins déterminant (Japon, Canada, Corée du Sud).

## 2. L'orientation scolaire, une question socialement vive, dans un système scolaire hiérarchisé

- L'orientation scolaire est une des questions éducatives les plus sensibles et les plus controversées.
- En France, où le poids des diplômes pèse beaucoup sur le destin social et professionnel de chacun, l'orientation met à l'épreuve l'égalité des chances et le modèle méritocratique, car à côté de l'origine sociale et de l'inégale maîtrise de l'information et de ses usages, le contexte scolaire et l'offre de formation modalisent aussi les inégalités de parcours.

- Dans un contexte français d'exacerbation de la compétition scolaire, au sein d'un pays qui fait la part belle aux diplômes, l'orientation scolaire attise les plus grandes tensions dès lors que le pari consiste à effectuer un ou des choix, qui augurent d'un avenir professionnel et social favorable.
- Pour Olivier Galland (2010), la crise de confiance de la jeunesse est en réalité révélatrice « de la crise institutionnelle et culturelle, du modèle français de formation ». Il s'agit de la crise du « modèle méritocratique » à la française, qui a longtemps fonctionné sur le principe de la sélection des meilleurs, sur la base de leur talent et de leurs efforts.

- La hiérarchie du système éducatif a pour corollaire, même si elle ne s'y réduit pas, la hiérarchie des statuts sociaux et professionnels, dont l'accès passe le plus souvent par la fréquentation de filières plus ou moins sélectives.
- Si les enfants de cadres ont davantage de probabilités statistiques d'accéder au statut de cadre, c'est aussi parce que leur socialisation familiale, conjuguée à une meilleure connaissance des rouages du système éducatif et à un meilleur accompagnement parental, les prédispose à le devenir. Ce n'est pas le cas des enfants d'employés et d'ouvriers, ce qui rend plus qu'hypothétique le principe d'égalité des chances.

- Doit-on conclure à une « peur de l'avenir » qui viendrait peser sur le rapport aux études et marquer les manières de se mobiliser ou non sur les savoirs ? Seuls 20% des jeunes Français se disent confiants dans l'avenir contre 60% des Américains ou des Danois (Stellinger, Wintrebert, 2018).
- Avec la massification, l'échec scolaire apparaît comme un problème social (Isambert-Jamati, 1984) et devient aussi un enjeu de luttes, de débats et de projets d'actions spécifiques, dont la politique des Zones d'éducation prioritaires (ZEP) sera une variante. Ainsi, non seulement le collège unique comporte des « filières » (informelles) mais aussi, il continue à accueillir des structures qui distinguent la « voie normale » et l'enseignement spécialisé.
- Le collège ne corrige pas les inégalités de réussite observées à l'école primaire.

- Ainsi, l'intégration de l'enseignement professionnel à l'Education nationale conduira à sa dévalorisation, dans la mesure où l'orientation vers le lycée professionnel sera vécue comme une entrée dans une « voie de relégation ».
- La dévalorisation de l'enseignement professionnel ne date pas seulement de son intégration à l'Education nationale. Si celle-ci en précipite le caractère institutionnellement dominé, la société française a longtemps considéré que les « arts mécaniques » n'avaient pas la même légitimité que les « arts libéraux ».
- « *Notre France est si profondément pénétrée de l'esprit latin qu'il existe un préjugé contre l'enseignement pratique. Ce préjugé ne pousse pas à mieux faire des études classiques, mais il empêche de bien faire des études usuelles* » (Victor Duruy, Instruction du ministre de l'Instruction publique aux recteurs, relative à l'établissement d'un enseignement secondaire dit professionnel dans les lycées, octobre 1863).

- Les inégalités de carrière scolaire ont longtemps été expliquées par l'origine sociale, l'offre de formation et plus généralement, par des facteurs extra-scolaires (culture, genre, histoire locale...).
- Or les observations de terrain mettent en lumière l'existence de facteurs spécifiquement scolaires (pratiques pédagogiques, composition des classes, culture d'établissement, pratiques d'orientation...).
- Il y a alors à interroger l'égalité des chances et l'équité sous l'angle du contexte scolaire.

# 3. La réforme du lycée et la transformation de la voie professionnelle : réalité et enjeux

- 3.1. Au lycée général et technologique : un passage de la logique des filières à celle des parcours ?
- La réforme du LGT relève un défi : le passage d'une logique de filières à une logique de parcours davantage personnalisés. Avec la disparition des séries dans la voie générale (et maintien des séries dans la voie technologique), la réforme offre un large choix d'enseignements de spécialité et diversifie le profil scolaire des élèves.  
  
La logique de spécialisation et d'approfondissement implique que l'élève opère un arbitrage entre ses aspirations, l'offre de formation dans l'enseignement supérieur et l'articulation avec les EDS mais aussi le tronc commun.

- Des combinaisons qui interrogent sur la continuité avec l'enseignement supérieur

Le contrôle continu et les épreuves ponctuelles induisent un autre mode d'engagement et d'implication des élèves (risque de pression évaluative?). Mais l'importance des coefficients des EDS risque de minorer l'intérêt du tronc commun alors qu'il ouvre aussi sur des perspectives d'études dans l'enseignement supérieur.

- La diversité des combinaisons possibles reformule en de nouveaux termes la question de l'accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation : comment donner à la notion de parcours de l'élève une dimension plus personnalisée si l'on ne travaille pas, en même temps, la question de l'évolution des programmes de lycée en lien avec l'évolution de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur ?

- Les effets de la réforme sont donc très variés : à côté de la diversification des choix – qui engendre de nouvelles réorganisations pédagogiques dans les LGT -, il y a également un engouement pour les SHS (les SES arrivent en 4<sup>ème</sup> position, et sont choisies par 39,2% en fin de seconde et par 32,9% en terminale).

La question de la démocratisation scolaire se pose en de nouveaux termes: des invariants (le LGT compte 39% d'élèves appartenant à un milieu favorisé, mais c'est le cas de 52% de ceux qui choisissent la doublette maths-SP en terminale) mais aussi des changements (les élèves doivent élaborer des stratégies allant au-delà de la connaissance de l'offre de formation dans le supérieur).

### 3.2. La préparation au choix des études implique un travail sur l'orientation plus proche des élèves

Qui prépare les élèves à l'orientation ? Quels usages les universités font-elles du « projet de formation motivé » rédigé par les candidats ? Sur ce second point, les auteurs\* observent que « *L'exploitation en cours des réponses à un questionnaire par 1 800 élèves scolarisés dans sept lycées socialement et scolairement contrastés d'Île-de-France, de même que les entretiens avec une trentaine d'entre eux, mettent en évidence d'importantes inégalités concernant leur capacité à chercher, trier et mobiliser des informations et à se mettre en valeur ainsi qu'à interagir de façon stratégique avec les plateformes et les établissements* ».

Les auteurs observent que les lettres de motivation comme les commentaires dans les « fiches avenir » n'interviennent que de façon marginale lors de l'admission en formation.

\*Leïla Frouillou, Clément Pin, Agnès van Zanten, « Les plateformes APB et Parcoursup au service de l'égalité des chances ? L'évolution des procédures et des normes d'accès à l'enseignement supérieur en France », *L'année sociologique*, 2020/2 Vol. 70).

- Les enquêtes de terrain montrent que la réussite des étudiants peut prendre différentes formes, s'inscrire dans différentes temporalités (par exemple, une enquête menée à l'université Lille 3 en 2010-2011 a mis en évidence que des « échecs » en L1 permettaient à des étudiants de mobiliser des compétences lors d'une nouvelle inscription dans un autre cursus, qu'une année passée en LEA ou en psychologie aidait aussi à mieux préciser son projet d'études...

(Cf. A. Jellab, « Cohérences et tensions dans la socialisation universitaire des étudiants: les enseignements d'une recherche qualitative », L'Homme & la Société, 2013/1 n° 187-188 <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2013-1-page-227.htm>)

- 3.3. Dans la voie professionnelle, des évolutions en termes d'orientation progressive, de mixité des parcours et de consolidation de la transition soit vers l'enseignement supérieur, soit vers l'insertion professionnelle

► **LA CLASSE DE SECONDE PAR FAMILLE DE METIERS :**

Les familles de métiers s'inscrivent dans une double dynamique : une préparation progressive à l'orientation et à la maturation du projet professionnel de l'élève; un élargissement des compétences en lien avec l'évolution des métiers et des activités professionnelles.

- **Le lycée professionnel doit relever de nombreux défis :**
- Des publics scolaires dont certains sont vulnérables
- Des pratiques pédagogiques qui parviennent, lorsqu'elles sont pensées et travaillées collectivement, à créer de la confiance chez les élèves et de la mobilisation sur les apprentissages
- Une continuité pédagogique qui a mis au jour la nécessaire accompagnement des élèves bien au-delà du temps scolaire ou de formation
- La préparation des élèves à l'insertion professionnelle exige une meilleure ouverture des LP sur le tissu économique environnant
- La « mixité des parcours » doit permettre de réduire les inégalités d'accès à l'apprentissage (celui-ci tend à se déplacer vers l'enseignement supérieur, il est davantage masculin et reste peu ouvert à la diversité culturelle. Voir les travaux de Gilles Moreau).

- Toutes les enquêtes de terrain que j'ai menées sur les lycées professionnels ont mis en évidence l'importance et le poids du contexte scolaire ainsi que de la qualité de la relation pédagogique sur la réussite des parcours scolaires et de formation.
- Il existe un effet-établissement qui se manifeste dès le premier accueil des élèves.
- Il existe un effet-enseignant lié aux pratiques pédagogiques, à la nature des évaluations, aux manières dont sont articulées les différentes expériences d'apprentissage...
- La réussite ne dépend pas seulement de l'orientation « choisie » ou non choisie. Elle ne dépend pas non plus de la seule origine sociale des élèves.

### 3.4. Préparer la transition vers l'université ou comment aider chacun à construire son « métier d'étudiant » ?

- Lorsqu'on appréhende l'expérience étudiante à l'université, on relève l'existence de trois dimensions plus ou moins interdépendantes : la socialisation à l'organisation de la vie universitaire, le rapport aux études et les projets d'avenir. Si des variables propres aux étudiants telles que l'origine sociale, l'âge, le genre et le type de baccalauréat obtenu pèsent sur leur affiliation universitaire, celle-ci est également influencée par les caractéristiques objectives de l'université telles sa « **forme scolaire flottante** » (faible structuration des enseignements et des temps de formation, variable selon les filières) et le mode d'encadrement pédagogique.

- La loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) du 8 mars 2018 vise à favoriser la réussite et à réduire l'échec en permettant à chaque université de fixer les pré-requis pour entamer des études dans telle ou telle filière. Il s'agit aussi d'informer les candidats sur les formations (capacité d'accueil, taux de réussite, débouchés professionnels, attendus nationaux...), installe un Comité éthique et scientifique Parcoursup, et informe en temps réel les candidats sur l'évolution de la phase principale d'admission.
- Se pose alors la question du partenariat entre le second degré et l'enseignement supérieur, de la diversification de l'offre de formation pour accueillir des publics aux profils scolaires hétérogènes et de l'accompagnement pédagogique des étudiants (les cas des « oui-si » et des réorientations notamment).

#### 4. Quelles conséquences peut-on entrevoir dès lors que l'égalité des chances et l'équité dépendent partiellement du contexte de scolarisation, de l'établissement scolaire et ses environnements ?

- En France, l'instruction obligatoire a été fortement identifiée à l'Etat-nation, et les territoires étaient amenés à s'adapter à une norme scolaire centralisée.
- Au nom de l'égalité des chances, les formations comme les diplômes sont considérés comme offrant les mêmes opportunités aux individus.
- Ce modèle d'un Etat centralisé a structuré l'imaginaire alors même que les inégalités entre territoires ont toujours existé et restent très fortes.

- Le fonctionnement de l'orientation met en évidence des inégalités démultipliées qui, ramenées au parcours de chacun, engendrent des parcours et des devenirs inégaux. A la PCS, s'ajoutent le genre, l'offre de formation, les caractéristiques du marché du travail... mais aussi le contexte scolaire dès l'école primaire.
- Saisir le fonctionnement de l'orientation en France exige de s'en tenir d'abord au fil conducteur que constituent les inégalités de carrière scolaire, qui sont renforcées par l'organisation même de l'offre de formation. Celle-ci, bien qu'ayant ouvert des possibilités, conduit à des renoncements, sur fond de déceptions, car les diplômes n'offrent pas tous les mêmes possibilités ni au niveau des choix des études, ni au niveau de l'insertion professionnelle.

- Il existe une sorte de « **distillation fractionnée** » qui prend la forme d'une « élimination différée » puisque les nouvelles générations poursuivent davantage d'études que les générations antérieures, mais elles se répartissent dans des filières ne bénéficiant pas du même prestige et n'offrant pas les mêmes opportunités.
- A l'ENA (désormais INSP), on ne compte pas plus de 4,5 % d'élèves provenant de milieux employés et ouvriers quand, dans le même temps, la proportion d'élèves issus des milieux cadres, professions libérales et enseignants frise les 70 %. Dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur, les enfants de cadres représentent la moitié des effectifs alors qu'ils ne constituent qu'un quart de la population des jeunes scolarisés.
- Ces constats statistiques largement connus ne permettent, cependant pas, de comprendre la genèse de l'orientation qui se construit tout au long de la scolarité.

- Ce sont aussi les contextes de scolarisation qui modalisent, renforcent ou réduisent les inégalités et l'épreuve de l'orientation.
- Les travaux pionniers menés par l'IREDU et plus particulièrement par Marie Duru-Bellat, ont démontré l'influence du contexte scolaire de l'établissement sur les carrières scolaires des élèves.
- Cette influence a tout autant trait aux acquisitions scolaires qu'à l'obtention d'un diplôme tel que le baccalauréat. Pour ce qui concerne l'orientation, de fortes différences entre établissements sont constatées.
- À milieu social identique, l'accès à la classe de seconde générale et technologique varie selon les collèges. Si l'orientation est soumise à des contraintes telles que l'offre de formation et l'existence de structures d'accueil optimales (une offre d'internat par exemple), la nature même de l'offre de formation a des effets sur les choix exprimés.

- L'établissement comme variable pertinente pour penser les inégalités de réussite scolaire :

Lorsqu'on considère l'effet-établissement, on entend expliquer des différences de performances entre élèves ayant des caractéristiques sociales et scolaires comparables au départ. Autrement dit, dès lors que les acquisitions identiques des élèves, mesurées à l'entrée – par exemple en 6<sup>ème</sup> – enregistrent des inégalités à l'arrivée – par exemple en classe de 3<sup>ème</sup> –, on est en droit de postuler l'effet de l'établissement sur les apprentissages. Cet effet doit être apprécié à l'aune de la culture d'établissement, soit des modalités d'organisation et de division du travail mais aussi des modes de coopération et d'évaluation qui sont au cœur des enjeux pédagogiques.

- Or les apprentissages scolaires contribuent à ouvrir des horizons aux élèves (Guichard, 1993).

- On peut donc légitimement se poser la question suivante : **comment le système éducatif peut-il parvenir à concilier la gestion des flux d'élèves avec la prise en compte du projet de chacun d'eux ?**
- On peut relever un paradoxe : l'idéologie dominante fait l'apologie de l'individu autonome, « entrepreneur de sa carrière » et, dans le même temps, on assiste à un foisonnement de structures ou d'organismes, marchands ou non, se proposant d'accompagner les individus dans leur projet.
- **L'enjeu est bien d'aider les individus à faire face aux incertitudes tout en prenant une distance critique à l'égard de l'adéquationnisme (entre formation et emploi).**

## 5. Quelles pistes d'action envisager pour promouvoir des parcours scolaires réussis, au service d'une société plus solidaire ?

- Il convient de rappeler que les projets scolaires et professionnels s'inscrivent dans des rapports sociaux, qu'ils renvoient à une histoire collective et qu'ils mettent en jeu des choix de vie.
- On doit aussi considérer que l'école, parce qu'elle occupe une place spécifique dans la société française, a des devoirs envers tous les élèves et notamment les moins favorisés d'entre eux.
- Dans la mesure où le destin de chaque individu dépend de sa position sociale conjuguée à son parcours scolaire, il faut s'interroger sur les possibilités offertes aux jeunes qui quittent l'école sans qualification ou diplôme, être attentif aux appuis ou supports qui leur sont proposés.

- Il faut repenser la notion de réussite qui est très souvent associée aux études générales et longues.
- La voie professionnelle est tout aussi digne et l'enjeu est bien que chacun puisse se réaliser par les études ou la formation suivies.
- De même, à côté de la politique des quotas ou des seuils pour accueillir des élèves de milieu modeste dans certaines filières, on pourrait élargir les critères de recrutement en exigeant des candidat(e)s d'autres compétences.
- La justice sociale doit constituer l'horizon de toute aide ou accompagnement. Elle passe par la promotion de la solidarité (par exemple quand il s'agit des stages de découverte, les inégalités étant agissantes), par une attention portée aux pratiques d'évaluation (qu'elles soient scolaires ou quand il est question de recruter des candidat(e)s) et par la création-renforcement des liens intergénérationnels (en développant un tutorat entre « anciens » et « nouveaux entrants », dans les entreprises, à l'université...).

- L'école doit contribuer à créer des conditions d'échange et de partage de valeurs communes. Par exemple, le travail sur l'ambition des élèves suppose que l'institution scolaire leur ouvre des horizons. **Au lieu de rabattre le « manque d'ambition » sur les familles, il convient de formuler autrement la question : quelle ambition les acteurs de l'école ont-ils pour les élèves ?** Comment identifier et mobiliser des leviers de mobilité (immersions dans des établissements, séjours ponctuels puis durables en internat...).
- Par ailleurs, on ne saurait promouvoir une société plus juste si l'on n'œuvre pas à **favoriser la mixité sociale dans les établissements scolaires.**

## On doit ainsi favoriser :

- l'ancrage local et l'approche par réseaux pour favoriser la mobilité (spatiale, cognitive, symbolique...)
- la mixité sociale dans les EPLE
- Les pédagogies coopératives
- Le développement des compétences psychosociales chez les élèves : *ces compétences couvrent le sentiment d'efficacité personnelle, la persévérance scolaire, le « locus de contrôle » (la capacité à considérer que des faits ou expériences que l'on vit sont le fait de choix personnels, le résultat de ses actions), le développement d'habiletés et de capacités à faire des choix, ainsi que les compétences sociales qui réfèrent aux relations interpersonnelles, à la capacité à coopérer, à être empathique, respectueux et tolérant. (l'ONISEP y travaille actuellement)*
- l'exigence bienveillante
- la solidarité intergénérationnelle (entre jeunes et adultes, entre élèves et anciens élèves...) qui participe aussi à l'élaboration des projets d'avenir
- l'ouverture de l'école sur son environnement sans abandonner ses missions d'instruction et d'éveil de l'esprit éclairé et critique.

- **Pour aller plus loin :**

- IGESR, *L'orientation: de la quatrième au master, Rapport annuel 2020*,

<https://www.education.gouv.fr/rapport-thematique-igesr-2020-l-orientation-de-la-quatrieme-au-master-325088>

Bernard Desclaux, *Orientation scolaire : les procédures mises en examen*, L'Harmattan, 2020.

François Dubet, Marie Duru-Bellat, *L'école peut-elle sauver la démocratie?* Seuil, 2020.

Leïla Frouillou, Clément Pin, Agnès van Zanten, « Les plateformes APB et Parcoursup au service de l'égalité des chances ? L'évolution des procédures et des normes d'accès à l'enseignement supérieur en France », *L'année sociologique*, 2020/2 Vol. 70).

Olivier Galland, Yves Lemel (sous la direction de), *Sociologie des inégalités*, A. Colin, 2018.

Aziz Jellab :

- « Apprendre un métier ou poursuivre ses études ? Les élèves de lycée professionnel face à la réforme du bac pro trois ans », *Formation-Emploi*, 2015, N° 31,

[https://journals.openedition.org/formationemploi/4484#xd\\_co\\_f=NzVkNjRhYzctNGJiNC00YzEwLWI1MjYtNzNjZDA4Y2RkZWWEY~](https://journals.openedition.org/formationemploi/4484#xd_co_f=NzVkNjRhYzctNGJiNC00YzEwLWI1MjYtNzNjZDA4Y2RkZWWEY~)

- « Gilets jaunes: les enjeux d'une mobilisation », *Futuribles*, N° 433, novembre 2019.

- *L'éducation prioritaire en France. Bilan de devenir d'une politique emblématique*, L'Harmattan, 2020.

- « L'orientation scolaire en France ou de la distillation fractionnée », *Administration et Education*, 2021/3, N° 171.

- *L'école à l'épreuve des incertitudes. Plaidoyer pour une institution émancipatrice*, Berger-Levrault, 2021

- Frédérique Weixler, *L'orientation scolaire: paradoxes, mythes et défis*, Berger-Levrault, 2020.

- **Merci pour votre attention**

Aziz Jellab

# L'école à l'épreuve des incertitudes

Plaidoyer pour une institution émancipatrice



Au fil du  
débat

ESSAIS

Berger  
Levrault

## L'éducation prioritaire en France

Bilan et devenir d'une politique emblématique



Le e  
Ministère de l'Éducation  
Nationale et de la Jeunesse

L'Harmattan